



32, rue Lavalard – B.P. 2604
80026 AMIENS CEDEX 1

Tél. : 03 22 91 05 19 – Fax. : 03 22 91 05 94
e.mail : cdg80@cdg80.fr - Internet : www.cdg80.fr

JUILLET 2010

FINANCES COMPTABILITE PAIES -

**REVALORISATION INDICIAIRE AU 1^{ER} JUILLET
2010**

Décret n° 2010-761 du 7 juillet 2010 portant majoration à compter du 1er juillet 2010 de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation et portant attribution de points d'indice majoré

La valeur annuelle du traitement afférent à l'indice 100 majoré et soumis aux retenues pour pension est fixée à **5 556,35 €**